

Des luminaires extérieurs pensés pour préserver la biodiversité



L'éclairage des espaces extérieurs, notamment sur le domaine public ou dans les résidences, implique désormais de réfléchir à la réduction des nuisances lumineuses. L'éclairage Ariane proposé par EAS Solutions y contribue.

Éclairer vers le bas pour réduire la diffusion de lumière

Diminuer les nuisances lumineuses est devenu le leitmotiv dès qu'il s'agit d'éclairage extérieur, notamment dans les espaces collectifs et publics. Pour répondre à cette attente, les luminaires ont fortement évolué ces dernières années et continuent leurs mutations. C'est le cas avec le produit Ariane. Conçu par la société néerlandaise Innolumis et commercialisé en France par EAS Solutions, ce modèle **LED** a pour particularité de présenter un ULR < 1 %. Cela signifie que plus de 99 % de la lumière émise l'est en direction du sol.

Ce choix a pour atout d'éviter les éblouissements durant la nuit. Il permet aussi de préserver la biodiversité en conservant un ciel noir.

Plusieurs puissances pour un éclairage adapté à l'environnement

Le **luminaire** Ariane est disponible dans différentes puissances (10, 16, 24 et 36 W) et avec plusieurs profils d'éclairage vers le bas afin de permettre une mise en lumière précise suivant les lieux. De même, les températures LED proposées sont variées, en 3000, 4000, 5000 K, en Golden Orange ou Bat Light.

Le globe est conçu en polycarbonate dépoli ou transparent, avec une embrase en aluminium. Le mât affiche une hauteur allant de 2 à 6 m en fonction de la puissance choisie. Cette solution d'éclairage est adaptée aux lotissements, aux résidences, sites professionnels, parkings et voiries, entre autres.